

The logo for ASAC, consisting of the letters 'ASAC' in a bold, blue, sans-serif font, enclosed within a thin black rectangular border.

*Association des Stations Agréées pour le Chronotachygraphe  
et limiteur de vitesse*

# **Assemblée Générale Procès verbal du 27.03.2012**

**Novotel Gare de Lyon  
2 Rue Hector Malot  
75012 PARIS**

A decorative graphic at the bottom of the page consisting of several overlapping, semi-transparent geometric shapes in shades of light blue and grey, creating a layered, architectural effect.

**27.03.2012**

**Procès verbal de l'Assemblée Générale ASAC  
du 27 Mars 2012 au Novotel Gare de Lyon  
2 Rue Hector Malot - 75012 PARIS**

L'an deux mille douze, et le vingt sept mars, à quatorze heures et trente minutes, les membres de l'association ASAC, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 2 rue Hector Malot 75 012 PARIS, sur convocation faite par le Président Valéry Chocloff.

Il a été établi une feuille de présence, qui a été émarginée par chaque membre présent, au moment de son entrée en séance, tant à titre personnel que comme mandataire ; les pouvoirs des membres représentés ont été annexés à la feuille de présence.

**Membres présents :**

- Mr Valéry CHOCOLOFF	Président
- Mr Michel GIL	Trésorier – TED SERVITED
- Mme Christiane GAULTIER	Secrétaire Général – Groupe THERET
- Mr Jean François BERNARD	Groupe G. TRUCK
- Mr Luc DARPHEUIL	Autodistribution
- Mr Jacques GOBILLOT	GOBILLOT
- Mr Jean-Gabriel OLIVIER	CVI
- Mr Denis SIMON	Centre de contrôle GARLOUIS
- Mr Philippe TARRI	Groupe LAURENT
- Mr Vincent TOUZANNE	Comminges Diesel
- Mme Catherine VUILLEMET	Alliance Industrie
- Mr Gérard CORNUT	Bas-Rollet Service
- Mr Eric Le GOFF	Groupe Précisium
- Mr Christian PONS	Garage PPPL

**Administrateur absent et excusé :**

- Mr Didier CHABRERIE	Centre Technique Frein
-----------------------	------------------------

**Invités présents :**

• Sylvie JAYLES	Délégué Générale de l'association ASAC,
• Marie-Laure ISCHARD	collaboratrice, cabinet Durand et Associés Aquitaine.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Valéry Chocloff, Président.

Madame Sylvie JAYLES est choisie comme secrétaire.

Monsieur le Président dépose devant l'assemblée et met à la disposition de ses membres :

- 1°) Un exemplaire de la lettre de convocation et des pièces annexées à cette convocation ;
- 2°) La feuille de présence de l'Assemblée ;
- 3°) Le projet des résolutions qui sera soumis à l'Assemblée ;
- 4°) Le rapport moral du Président ;
- 5°) Le rapport financier du Trésorier ;

Monsieur le Président rappelle que l'assemblée générale ordinaire est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- ⇒ **1- Approbation du procès verbal de la précédente Assemblée Générale Ordinaire du 17.05.2011**
- ⇒ **2- Lecture du rapport moral du Président au titre de l'exercice clos le 31.12.2011,**
- ⇒ **3- Lecture du rapport financier du trésorier au titre de l'exercice clos le 31.12.2011,**
- ⇒ **4- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31.12.2011,**
- ⇒ **5- Quitus de l'exécution de leur mandat aux membres du Conseil d'Administration,**
- ⇒ **6- Affectation du résultat de l'exercice,**
- ⇒ **7- Élection des nouveaux membres du Conseil d'Administration,**
- ⇒ **8- Pouvoirs en vue des formalités,**
- ⇒ **9- Questions diverses.**

Les résolutions sont alors soumises aux voix.

✓ **Première résolution**

Après lecture du précédent procès verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 17 mai 2011, le Président propose à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'approuver.

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité.***

✓ **Deuxième résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve dans son intégralité le rapport moral du Président au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

***Cette résolution est adoptée à l'unanimité.***



✓ **Troisième résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire approuve dans son intégralité le rapport moral du Président au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

✓ **Quatrième résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture, du rapport moral du Président, du rapport financier du Trésorier, approuve les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés au 31 décembre 2011, tels qu'ils lui ont été présentés.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

✓ **Cinquième résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire, en conséquence de la précédente décision, approuve les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports. Elle donne quitus aux administrateurs de l'exécution de leur mandat pour l'exercice clos le 31 décembre 2011.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

✓ **Sixième résolution**

Les comptes annuels arrêtés au 31/12/2011, font apparaître un déficit de <18.666,39 €>.  
L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter cette perte de la sorte :

- au poste « réserves/fonds associatifs »,..... <18.666,39 €>

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

✓ **Septième résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte de la sortie des administrateurs suivants de l'association :

- Monsieur Valéry Chocloff, Président,
- Mme Christiane Gaultier, Secrétaire Général, Groupe THERET.

✓ **Huitième résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire désigne, pour une durée de deux ans, en qualité de membres du Conseil d'Administration :

- Michel Gil de TED SERVITED
- Philippe TARRI du Groupe LAURENT
- Denis SIMON du Centre de contrôle GARLOUIS
- Jean-François BERNARD du Groupe GTRUCK
- Didier CHABRERIE de SUPER FREINS
- Gérard CORNUT de BAS ROLLET Service
- Luc DARPHEUIL de l'AUTODISTRIBUTION PL
- Jacques GOBILLOT de GOBILLOT

- Eric LE GOFF de PRECISIUM Group
- Jean-Gabriel OLIVIER de ADPL CVI
- Vincent TOUZANNE de COMMINGES DIESEL
- Catherine VUILLEMET de RISSO (Groupe Alliance)

Les membres du Conseil d'Administration ainsi désignés acceptent lesdites fonctions et déclarent, chacun en ce qui le concerne, ne faire l'objet d'aucune interdiction ou incapacité susceptibles d'en empêcher l'exercice.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

✓ **Neuvième résolution**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée à l'effet d'accomplir toutes les formalités qu'il appartiendra.

**Cette résolution est adoptée à l'unanimité.**

Les sujets abordés le matin en Conseil d'Administration ont été repris en milieu d'après-midi dont notamment :

✓ **Rappel EAD TCP :**

Mme Jayles énumère les équipementiers existant sur le marché EAD (actuellement au nombre de 5) :

- Alcolock
- Drager
- Mercura
- Sesaly
- Lions Partenaires

✓ **Têtes de réseaux :**

Pas de décision définitive de l'Assemblée Générale concernant les têtes de réseaux.

Valéry Chocoloff a rappelé que les TDR, en particulier avec l'arrivée du Cofrac, ne devaient être ignorées et qu'une concertation soit développée pour éviter entre autre que les adhérents TDR (constituées et non multi-sites) ne soient détachées de l'ASAC.

Les compétences techniques d'une tête de réseau sont expliquées dans le chapitre du LAB ML REF 05 et son annexe 4.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président déclare la séance levée à 16H15.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, signé après lecture, par les membres du bureau.